

**LES ASSOCIÉ(E)S DE L'ÉTUDE LENZ & STAEHELIN
AVOCATS À GENÈVE, LAUSANNE ET ZURICH**

ont la tristesse de faire part du décès de

Maître Pierre OEDERLIN

qui a été leur très estimé Associé de 1973 à 1997.

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.